

Méthodologie de l'enquête et taux de réponse

L'Observatoire de la Vie Étudiante de l'université de Cergy – Pontoise réalise depuis 2017 une **enquête sur la situation des docteurs après leurs soutenances de thèse**. Cette enquête relative à l'insertion professionnelle des diplômés d'un doctorat s'inscrit dans un **dispositif national** d'enquête supervisé par le **ministère** et en coordination avec **la Direction de la recherche** de l'établissement. Pour cette campagne 2018, en plus de s'intéresser à la situation des docteurs 3 ans après la thèse, l'enquête porte également sur le devenir des docteurs 1 an après la thèse.

En 2015 et en 2017, au sein de la **ComUE Université Paris Seine**, l'UCP et l'ESSEC ont diplômés respectivement 84 et 72 docteurs : un total de **156 docteurs à enquêter**.

L'enquête a été administrée en multi-mode. Par envoi de courriel aux docteurs dans un premier temps, avec un lien unique sécurisé de connexion sur la plateforme ministérielle et dans un second temps, par relance téléphonique par un vacataire défini par l'observatoire de la vie étudiante de l'Université de Cergy-Pontoise.

Le **lancement de l'enquête** a eu lieu **le 12 décembre 2018**. Des relances courriels ont été réalisées jusqu'en avril 2019. Les directeurs de thèse ont également été sollicités pour relayer l'information auprès de leurs anciens doctorants et ainsi légitimer les sollicitations et la démarche de l'OVE. Les **données brutes ont été obtenues fin mai 2019**.

Parmi les 156 docteurs à enquêter, 78 ont répondu suite aux envois courriels de l'OVE et 32 via les relances téléphoniques, soit un total de **110 docteurs ayant répondu à l'enquête**.

Le **taux brut de réponse est donc de 71 %** et permet de restituer des résultats significatifs.

Ensemble et écoles doctorales	2015			2017		
	Effectif	Répondant	Taux de réponses	Effectif	Répondant	Taux de réponses
Ensemble	84	51	61 %	72	59	82 %
ESSEC	6	1	17* %	6	4	67 %
UCP	78	50	64 %	66	55	83 %
<i>Droit et Sciences Humaines</i>	28	16	57 %	17	15	88 %
<i>Economie, Management, Mathématiques et Physique</i>	19	9	47* %	21	13	62 %
<i>Sciences et Ingénierie</i>	37	26	70 %	34	31	91 %
<i>Femmes</i>	42	28	67 %	28	24	86 %
<i>Hommes</i>	42	23	55 %	44	35	80 %
<i>Française</i>	38	26	68 %	41	36	88 %
<i>Etrangère</i>	46	25	54 %	31	23	74 %

Résultats pour la ComUE

Les résultats déclinés dans cette partie concernent l'ensemble de la ComUE. Ces résultats ne sont restitués par écoles doctorales que lorsque le nombre de répondants permet de garantir l'anonymat des docteurs et d'assurer la fiabilité des statistiques obtenues.

Parcours, formations et qualification des docteurs

	Nombre répondants	Part en %			Ayant suivi au moins une formation après la thèse
		En emploi avant le doctorat	En cotutelle internationale	Inscris à la qualification CNU	
Docteurs 2015	51	35	14	47	22
Docteurs 2017	59	47	12	37	15

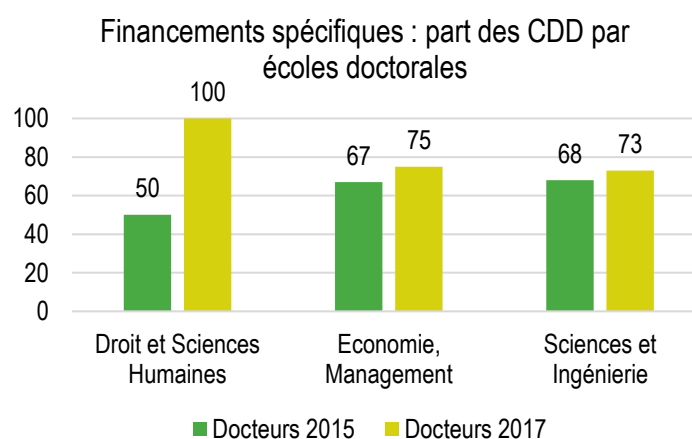
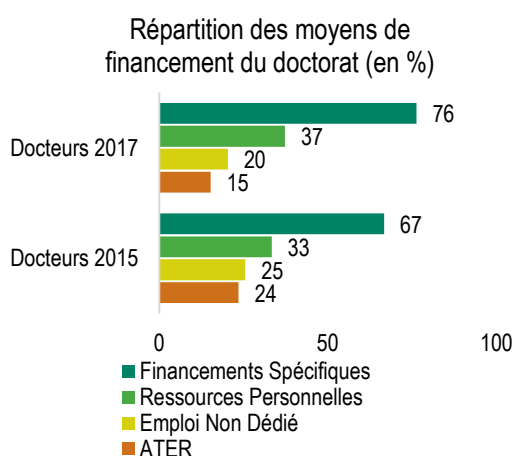
Docteurs diplômés en 2015

35 % des docteurs étaient en emploi au moment de l'inscription en doctorat, pour les 2/3 d'entre eux l'emploi n'était pas dédié au projet doctoral. **47 %** se sont **présentés à la qualification CNU** (Conseil National des Universités), en vue de prétendre au poste de maître de conférences ou de professeurs des universités après le doctorat : 83% ont obtenus le concours. A la fin du doctorat, **1 docteur sur 5 s'est inscrit dans au moins une formation** (soit 11 docteurs au total dont 45 % dans une formation correspondant à une réorientation).

Docteurs diplômés en 2017

Près de **la moitié des docteurs occupaient un emploi au moment de l'inscription en doctorat**. Seuls **37 % se sont présentés à la qualification CNU** : plus des 3/4 d'entre eux ont obtenus le concours. A la fin du doctorat, **1 docteur sur 6 s'est inscrit dans au moins une formation** (soit 9 docteurs au total dont 78 % dans une formation visant à acquérir une compétence complémentaire).

Plus de 50 % des doctorats sont financés grâce à un CDD de 3 ans en moyenne

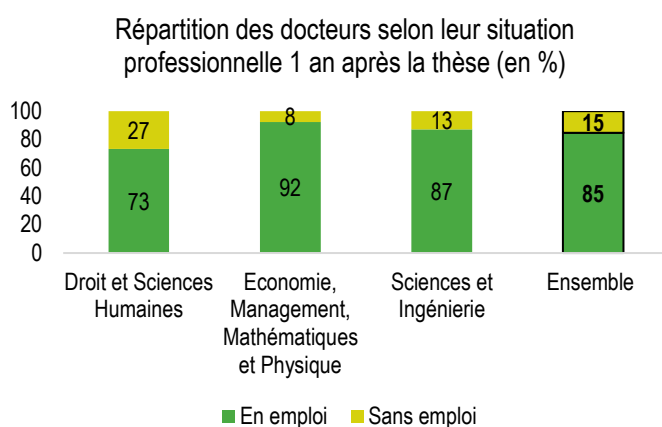


Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2018 des docteurs de 2015 et 2017

67 % (76 %) des docteurs de 2015 (2017) ont eu recours à un financement spécifique (une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale) pour financer leurs doctorats. **65 % de ces financements (76 %) étaient liés à un contrat de durée déterminé de 3 ans en moyenne.**

Situation professionnelle des docteurs de 2017 un an après la thèse

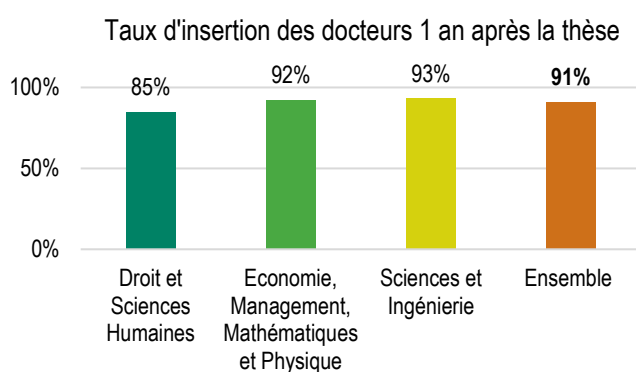
Un accès rapide à l'emploi : 9 docteurs sur 10 en insertion professionnelle



51 % des diplômés n'ont connu aucune situation de chômage entre la date de leurs soutenances et le 1^{er} décembre 2018. Pour les autres diplômés la **durée d'accès à l'emploi** est d'environ **6 mois en moyenne**.

85 % des docteurs de 2017 ont déclarés avoir une **activité professionnelle**, dont 6 % en création d'entreprise ou en formation.

Un an après la soutenance, le **taux d'insertion** des docteurs de 2017 est de **91 %**.

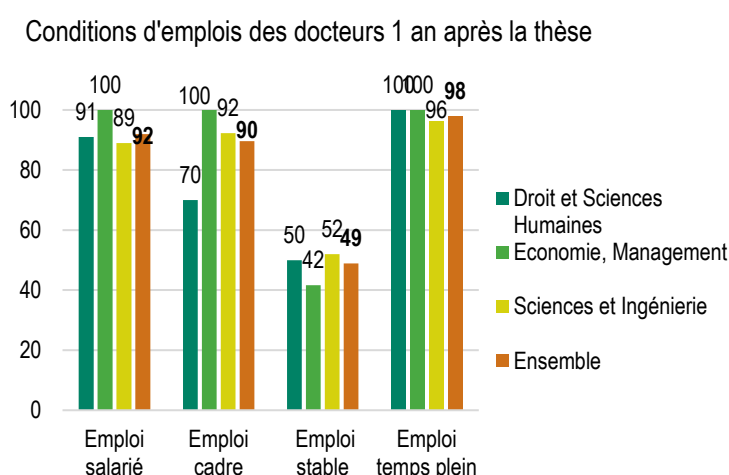


Taux d'insertion : rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active).

Il est le complément du taux de chômage.

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2018 des docteurs de 2015 et 2017

Des difficultés à obtenir des contrats permanents l'année suivant la soutenance de la thèse



Dans l'ensemble, les conditions d'emploi sont plutôt satisfaisantes dès la première année suivant la soutenance. La quasi-totalité des diplômés en emploi travaillent à temps plein, **92 % sont salariés** et la part des emplois de **statut cadre** s'élève à **90 %** dont 51 % de Professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire. Cependant l'accès à un emploi stable est loin d'être systématique pour tous : seuls **49 % des docteurs ont un CDI ou un contrat permanent**, une grande partie des docteurs sont encore en CDD scientifique dans un laboratoire académique ou une entreprise.

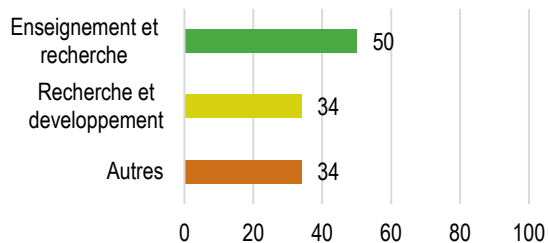
L'emploi salarié : Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

L'emploi de catégorie cadre : repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

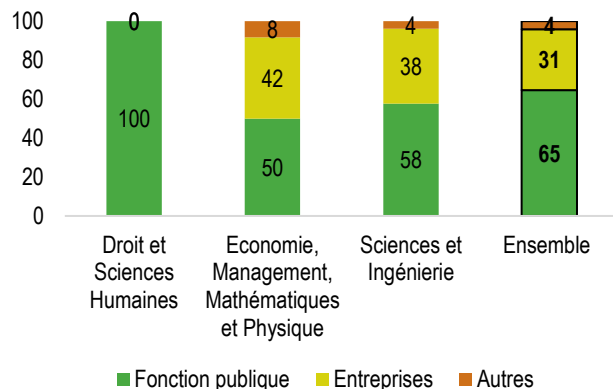
L'emploi stable : regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs indépendants.

L'enseignement et la recherche sont les activités principales des docteurs

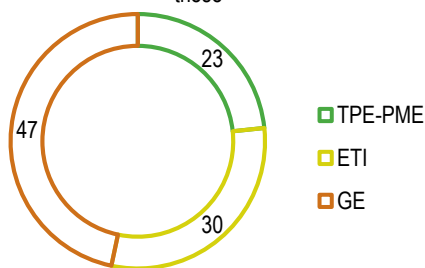
Catégorie des activités des docteurs de 2017 (% , choix multiple)



Répartition des docteurs selon la catégorie de leur employeurs 1 an après la thèse



Répartition des docteurs de 2017 selon la taille de leurs entreprises 1 an après la thèse



TPE-PME : très petites entreprises – petite et moyennes entreprise

ETI : entreprise de taille moyenne

GE : grande entreprise

1 docteur sur 2 exerce une activité professionnelle en lien avec l'enseignement et la recherche.

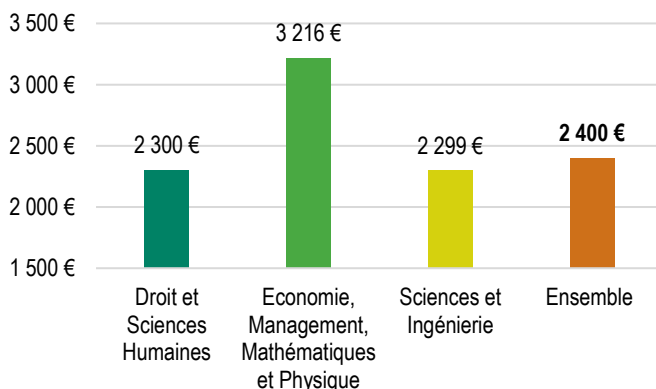
65 % des docteurs en emploi **travaillent** dans la **fonction publique**.

47 % travaillent dans des grandes structures (plus de 5 000 salariés).

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2018 des docteurs de 2015 et 2017

Un an après la soutenance de la thèse, le salaire net médian d'un docteur est de 2 400 euros par mois

Salaires mensuel net médian des temps plein

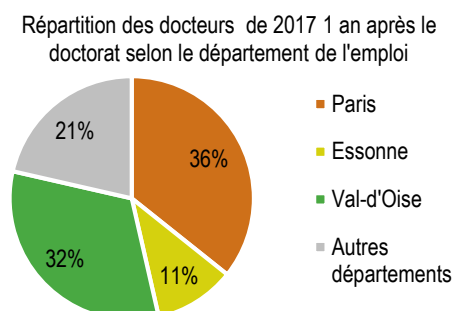


Au 1^{er} décembre 2018, la moitié des docteurs de 2017 en emploi ont un salaire net mensuel supérieur à 2 400 € l'autre moitié ont un salaire inférieur à 2 400 €.

Selon les écoles doctorales, **des différences entre les salaires sont observés** ; le salaire net médian des docteurs de l'école doctorale d'Economie, Management, Mathématiques et Physique est supérieur de plus de 800 € de celui de l'ensemble des diplômés.

Salaires net mensuel médian : sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant porte sur les emplois à temps plein. Il est recueilli en « net » car cet élément est davantage connu des diplômés en emploi.

80 % des docteurs travaillent en France : une forte concentration des emplois à Paris et dans le Val-d'Oise



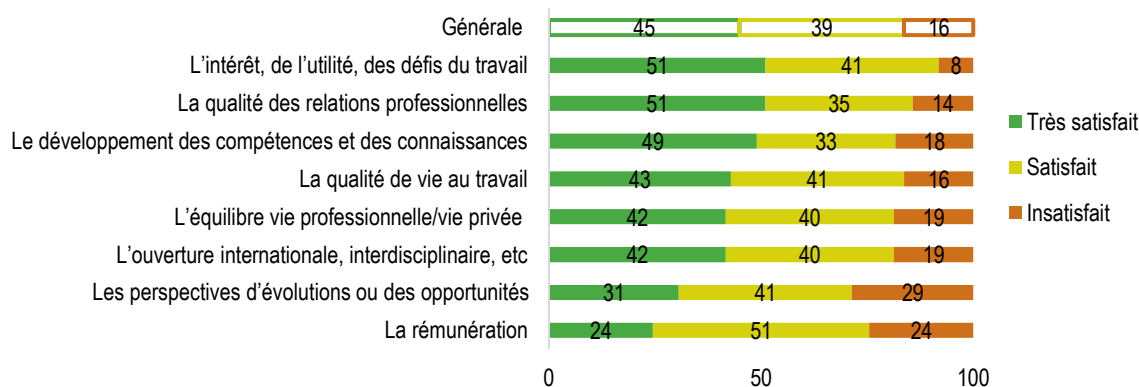
Près de **3 docteurs sur 4** en emplois travaillent en Ile-de France : 25 % d'entre eux sont des docteurs de Nationalité étrangère.

36 % des docteurs en emploi dans la région sont à Paris et 32 % dans le Val-d'Oise.

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2018 des docteurs de 2015 et 2017

84 % des docteurs sont satisfaits de leurs situations professionnelles générale (dont 45 % "très satisfait")

Satisfaction des docteurs vis à vis de leur situation professionnelle 1 an après la thèse



Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2018 des docteurs de 2015 et 2017

La situation professionnelle des femmes nettement moins favorable que celle des hommes

Un an après la thèse, **82 %** (-9 points par rapport aux hommes) des femmes ayant soutenues leurs thèses en 2017 ont une activité professionnelle, 83 % ont un statut cadre et 1 femme sur 2 occupe un emploi stable. Le **salaire mensuel net** médian des femmes diplômées de doctorat est de **2 475€**.

6 docteurs sur 10 de nationalité étrangère restent en France après la thèse

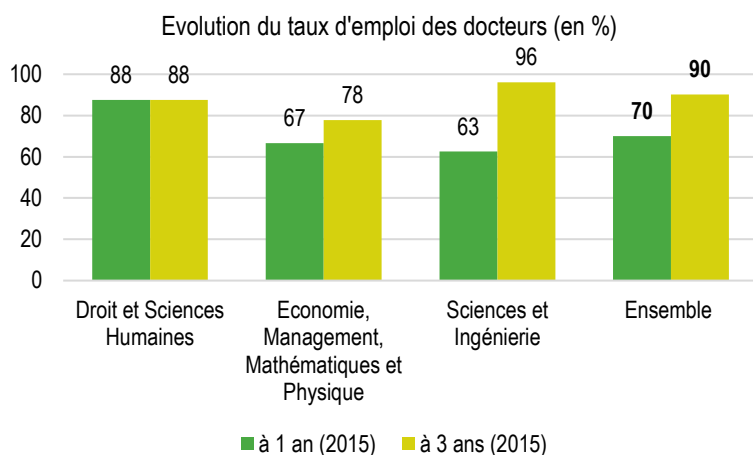
61 % des docteurs de nationalité étrangère étaient en emploi au **1^{er} décembre 2018**, 37 % d'entre eux ont été au **chômage en moyenne 8 mois** avant la signature du premier contrat. **94 % des emplois** des docteurs étrangers sont de statut **cadre**, la difficulté d'accès à un emploi stable est sensiblement égale à celle observée parmi l'ensemble des docteurs de 2017 (**47 %** ont un emploi **stable** un an après la thèse). **La moitié** des docteurs étrangers de 2017 en emploi **ont un salaire net mensuel supérieur à 2 400 €**.

Parmi les diplômés étrangers, **63 % ont trouvé un emploi en France**, le taux de retour dans le pays d'origine est très faible.

Situation professionnelle des diplômés de 2015 (situation à 1 an, 3 ans après la thèse)

Répondants à 1 an	Taux de réponse à 1 an
30	59 %

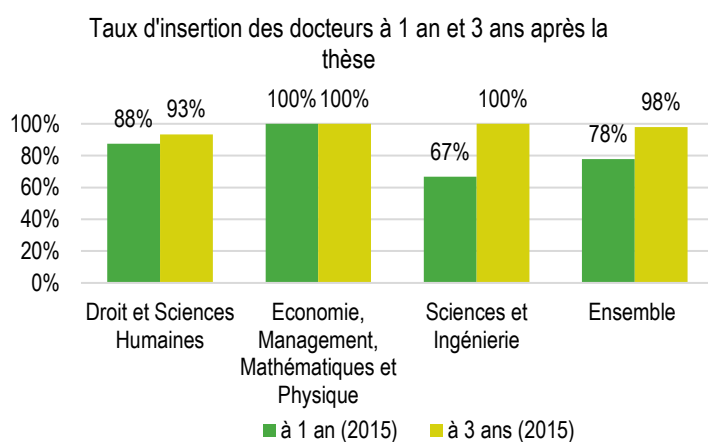
L'accès à l'emploi s'améliore 3 ans après le doctorat notamment chez les diplômés de Sciences et Ingénierie



Parmi les 51 docteurs de 2015 ayant répondu à l'enquête, **59 %** ont donné des informations relatives à leurs situations professionnelles **1 an après la thèse**.

1 an après la thèse (au 1^{er} décembre 2016), **70 %** des docteurs avaient une **activité professionnelle**.

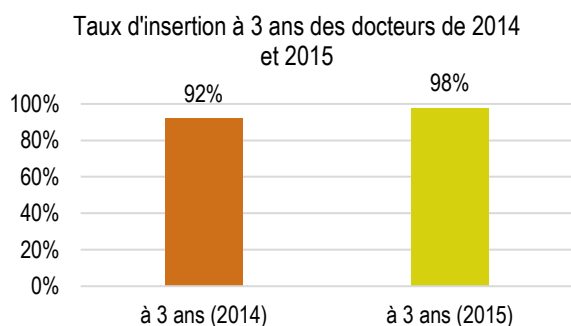
3 ans après la soutenance la situation des docteurs de 2015 s'améliore, **seuls 10 % n'ont aucune activité professionnelle** (soit 5 docteurs en nombre dont 3 en cours de création d'entreprise, 1 en recherche d'emploi et 1 retraité).



Ainsi le **taux d'insertion** des docteurs de 2015 observé au 1^{er} décembre 2018 est de **98 %**. Pour les diplômés de **la promotion de 2014** ce taux était de **92 %** au 1^{er} décembre 2017 (enquête situation des docteurs 2014-décembre 2018).

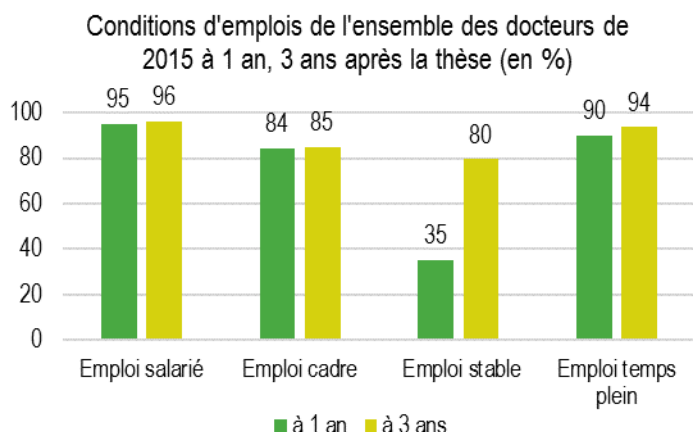
Taux d'insertion : rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active).

Il est le complément du taux de chômage.

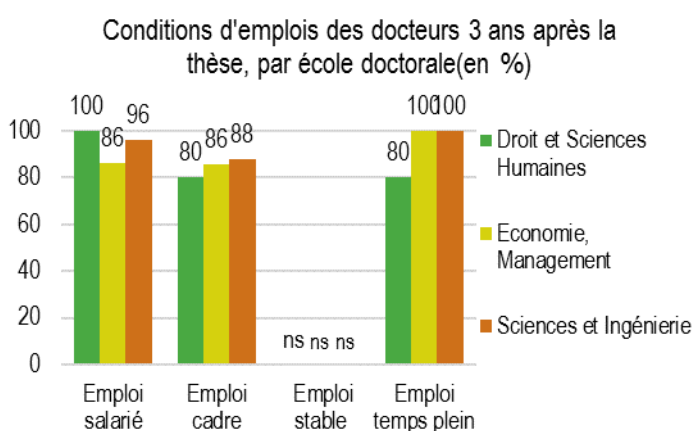


Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2018 des docteurs de 2015 et 2017

Des emplois plus stables au bout de 3 ans post-doctorat



Entre la 1^{ère} et la 3^{ème} année post doctorale, les conditions d'emploi des docteurs évoluent très peu à l'exception du statut d'emploi. En effet **la part des emplois stables 3 ans après la thèse est 2 fois plus élevée que celle à un an (35 %) : 80 % des docteurs ont un emploi stable.**



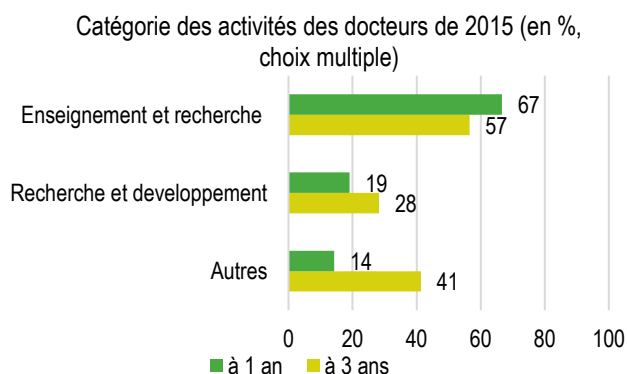
Le faible taux de réponse des docteurs sur le type de contrat de travail qu'ils avaient signés 1 an après la thèse ne permet pas d'obtenir des résultats significatifs sur la part des emplois stables par école doctorale.

Emploi stable : contrat en CDI, fonctionnaire ou travailleur indépendant.

Emploi de catégorie cadre : déclaration du diplômé.e en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE)

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2018 des docteurs de 2015 et 2017

De plus en plus de docteurs en emploi dans les entreprises privées : leurs domaines d'activités se diversifient 3 ans après la thèse

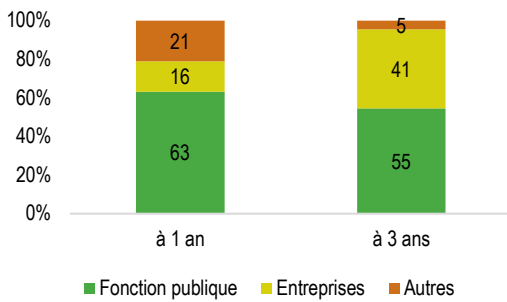


L'année suivant la validation de la thèse, pour 67 % des diplômés en emploi l'enseignement est l'activité principale exercée (dont 86 % dans l'enseignement supérieur).

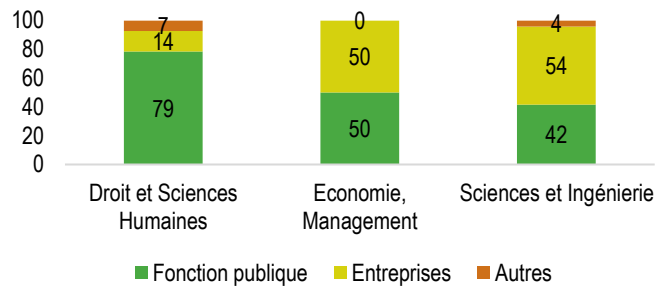
3 ans après le doctorat, plus de ¼ des docteurs exercent des activités liées à la recherche et développement.

En plus de l'enseignement et de la recherche et développement, **20 % des docteurs en emploi travaillent dans le domaine du conseil, études et expertises, 13 % dans la valorisation de la recherche et dans le pilotage de projet.**

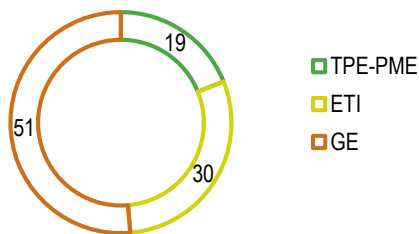
Catégorie des employeurs à 1 an et à 3 ans après la thèse



Répartition des docteurs par école doctorale selon la catégorie de leur employeurs 3 ans après la thèse



Répartition des docteurs de 2015 selon la taille de leurs entreprises 3 ans après la thèse



La répartition des emplois entre le public et le privé a beaucoup évoluée entre l'année suivant la validation de la thèse et le 1 décembre 2018. **Davantage de docteurs travaillent dans les entreprises** (de 16 % à 41 % 3 ans après la thèse).

La **fonction publique** reste le **principal employeur** des docteurs de l'école doctorale de Droit et Sciences Humaine (79 % des emplois 3 ans après la thèse).

TPE-PME : très petites entreprises – petite et moyennes entreprise

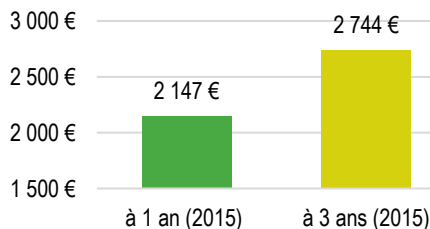
ETI : entreprise de taille moyenne

GE : grande entreprise

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2018 des docteurs de 2015 et 2017

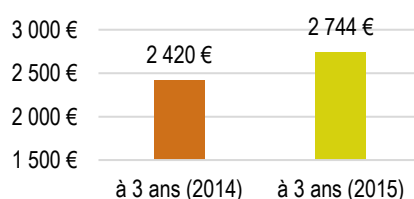
3 ans après la soutenance de la thèse, le salaire net médian d'un docteur est de 2 744 euros par mois

Salaires mensuel net médian à temps plein des docteurs de 2015



3 ans après le diplôme, la moitié des docteurs de 2015 ont un salaire net mensuel supérieur à 2 744 € et l'autre moitié ont un salaire inférieur à 2 744 €. Une **hausse** du salaire net médian de **13 % entre** la promotion de **2014 et** celle de **2015**.

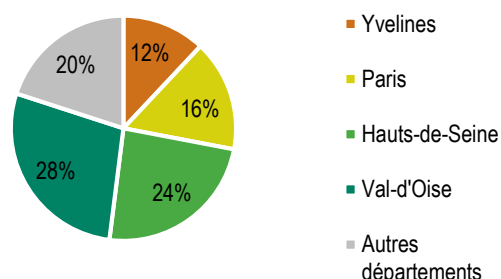
Suivi du salaire mensuel net médian à 3 ans des docteurs de 2014 et 2015



Salaires mensuel médian : sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant porte sur les emplois à temps plein. Il est recueilli en « net » car cet élément est davantage connu des diplômés en emploi.

72 % des docteurs travaillent en France : près des 3/4 en Ile-de-France

Répartition des docteurs de 2015 travaillant en Ile de France 3 ans après leur doctorat



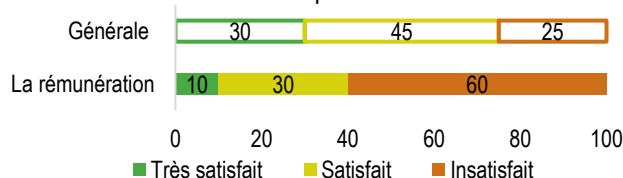
Au 1^{er} décembre 2018, **74 % des docteurs diplômés en 2015** sont **en emploi** dans la région **Ile-de-France** et 28 % de docteurs travaillent à l'étranger.

Les départements Hauts-de-Seine et Val-d'Oise regroupent plus de 50 % des docteurs en emploi dans la région (respectivement 28 % et 24 %).

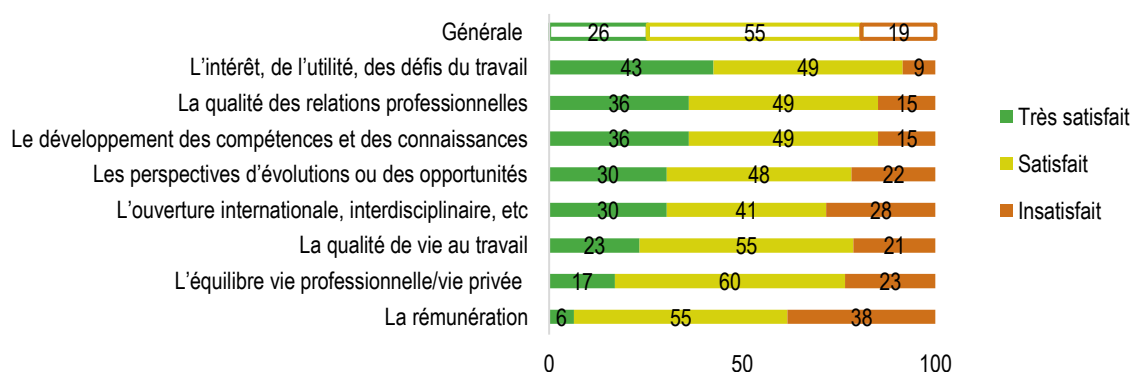
Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2018 des docteurs de 2015 et 2017

La rémunération, une importante source d'insatisfaction chez les diplômés de 2015

Satisfaction des docteurs vis à vis de la rémunération 1 ans après la thèse



satisfaction des docteurs de 2015 3 ans après la thèse



Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2018 des docteurs de 2015 et 2017

Des difficultés d'accès à l'emploi pour les femmes docteurs en 2015

Pour 50 % des femmes ayant répondu à l'enquête la **durée moyenne d'accès à un emploi** est de 11 mois (durée médiane = **12 mois contre 4.5 pour les hommes**). 3 ans après la thèse, **89 % des femmes** sont en **insertion professionnelle**, 81% ont un statut cadre et 83 % occupent un emploi stable. Le salaire mensuel net médian des femmes diplômées de doctorat est de 2 675€.

92 % des docteurs étrangers ont un emploi 3 ans après la thèse

Parmi les 23 docteurs étrangers ayant validé leurs thèses en 2015, **39 % sont retournés dans leurs pays d'origine**. **95 % des emplois** sont de statuts **cadres** et **71 % stables**. Le salaire mensuel net médian des docteurs étrangers (travaillant en France et à l'étranger) est de 2 485€.